



JANVIER 2018 N° 05

point fort

NOUVELLES IMPLANTATIONS À Y-PARC: UN SIGNAL FORT DU DYNAMISME DE TOUTE UNE RÉGION

Le Parc scientifique et technologique d'Yverdon-les-Bains est en pleine expansion. Après l'annonce de l'arrivée de la société biopharmaceutique internationale Incyte et de Sylvac, fabricant d'instruments de mesure de précision de renommée mondiale, l'année 2017 s'est terminée par la confirmation de l'implantation du nouveau centre de formation de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) à Y-Parc. De par leur choix de s'installer sur le parc, ces différentes entités viennent renforcer le dynamisme que connaît la deuxième ville du canton ainsi que l'ensemble de la région. Quatre acteurs directement impliqués dans le développement économique du Nord vaudois nous livrent leurs impressions et leur vision pour l'avenir.

a directrice d'Y-Parc SA, entrée en fonction en septembre dernier, a le sourire aux lèvres. Pour Juliana Pantet, la fin de l'année 2017 a été particulièrement stimulante, avec l'arrivée de nouvelles entreprises dès 2018. «La qualité des locaux et l'opportunité de pouvoir s'agrandir sont des aspects essentiels de ces nouvelles implantations. Nous avons l'un des plus importants parcs de Suisse, de par sa superficie notamment, et donc un énorme potentiel», affirme-t-elle. «Le site est en pleine effervescence, tout comme la capitale du Nord vaudois, qui se prépare à accueillir quelque 10 000 habitants de plus d'ici à 2030», ajoute Jean-Daniel Carrard, syndic d'Yverdon-les-Bains et président du Conseil d'administration d'Y-Parc SA. L'un des objectifs principaux: permettre des synergies et opportunités dans le développement d'infrastructures nécessaires tant aux habitants qu'aux travailleurs de la cité thermale.

Cette bonne conjoncture résulte avant tout d'un travail de longue haleine entre les diverses entités actives dans la croissance de la région. Le directeur de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), Jean-Marc Buchillier, abonde dans ce sens et ajoute que «les nouvelles implantations annoncées à Y-Parc sont le fruit de contacts et négociations portant sur des années pour certaines».

Afin de contribuer à cet effort collectif, la Municipalité assure un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs, par le biais de sa déléguée à l'économie, Nathalie Jaquerod. «Je tiens un rôle de «facilitateur» dans ce contexte d'expansion, permettant aux entreprises d'appréhender la qualité du service proposé par la Ville et d'obtenir des réponses utiles à leurs réflexions, tant techniques que juridiques», explique-t-elle.

PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Suite à ces annonces, d'autres implantations d'entreprises au sein d'Y-Parc sont à prévoir dans le courant de cette nouvelle année. «Pour 2018, nous avons pour objectif de densifier le parc. A long terme, nous ambitionnons de créer une communauté scientifique et entrepreneuriale dynamique sur le site, ainsi que des pôles de

DEUX SERVICES POUR RELEVER

LES DÉFIS DE LA VILLE

Depuis le mois de janvier, la division du Service

de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT) est effective

sous l'égide de la municipale Gloria Capt: le Service

de l'urbanisme, sous la direction de Markus Bärtschi,

et donne lieu à la création de deux services indépendants

et le Service des bâtiments, sous celle de Thomas Czáka.

Ces deux entités disposent désormais d'une identité visuelle



De gauche à droite et de haut en bas: Jean-Marc Buchillier, Nathalie Jaquerod, Juliana Pantet et Jean-Daniel Carrard

compétences technologiques dans la cybersécurité, la robotique industrielle et la technologie médicale», explique Juliana Pantet. Dans une plus large mesure, ces futures installations auront des retombées positives sur l'économie de la cité thermale et de sa région. D'après Nathalie Jaquerod, «il est évident que les collaborateurs des entreprises qui s'installeront à Yverdon-les-Bains ces prochaines années contribueront à la prospérité de la ville, en y résidant et/ou en y fréquentant les commerces et restaurants locaux. L'arrivée de consommateurs additionnels s'inscrit ainsi dans l'objectif de redynamisation du centre-ville, un autre enjeu important du développement économique local.»

Propos consentis par Jean-Marc Buchillier: «D'une implantation exogène, du type d'Incyte, nous attendons des impacts en termes d'image et de visibilité pour la région, d'activités pour des soustraitants et prestataires de services et naturellement d'emplois et d'installations de nouveaux habitants», conclut-il, en rappelant par ailleurs la nécessité d'appréhender le développement économique sur le long terme. ~ LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

en bref

Chaque jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains met sept cartes journalières CFF à disposition des habitants d'Yverdon-les-Bains, de Gressy et de Sermuz. Au prix de CHF 45.- l'unité, ces cartes sont valables une journée sur tous les trajets de l'abonnement général CFF, en 2e classe. Elles peuvent être obtenues à la réception de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h, ou commandées en ligne sur le site www.ylb.ch, jusqu'à dix jours avant la date de validité en raison des délais d'envoi.

L'Echandole et la CCSI (Commission consultative Suisse-Immigrés) proposent une soirée cinéma placée sous le signe de la diversité culturelle avec la projection du film **Sur le chemin de l'école,** de Pascal Plisson, le dimanche 11 février 2018. Ce film documentaire relate les périples qu'entreprennent des enfants vivant aux quatre coins du globe pour aller à l'école. Dès 17 h, aura lieu le vernissage des guirlandes faites de plus de 200 triangles de tissu, confectionnées par les femmes du groupe Age et migration de l'Entraide protestante suisse (EPER) et qui décoreront les caves du Château. Après le film, une dégustation est proposée aux saveurs des Balkans.

La Ville d'Yverdon-les-Bains, à travers la Bourse Agenda 21, soutient des projets promouvant le développement durable dans notre région. Toute personne ou association yverdonnoise souhaitant concrétiser le développement durable, notamment au niveau du cadre de vie, de l'alimentation ou de la santé, peut soumettre son dossier. Quatre échéances sont à noter pour 2018: 27 janvier, 15 avril, 20 août et 21 octobre. Plus d'informations sur www.yverdon.ch/agenda21, rubrique «Subventions Agenda 21» et «Bourse Agenda 21».

événement

PLUS DE 700 COUREURS ONT TENU LEUR BONNE RÉSOLUTION!

La première édition de la Course de la Bonne Résolution (la BR) a remporté un large succès samedi 13 janvier à Yverdon-les-Bains. Au total, 733 coureurs de tous âges et de tous niveaux ont pris part à cette manifestation conviviale, dont les différents parcours traversaient les rues du centre-ville avant une fin des plus originales dans les eaux du Centre thermal.

La Course de la Bonne Résolution a réuni des centaines de familles, enfants, adultes, amateurs et coureurs plus chevronnés dans une ambiance festive. Organisée par le Service des sports de la Ville en partenariat avec le Centre thermal, la BR a su convaincre un public enthousiaste de commencer l'année du bon pied. Lieu névralgique de la BR, le Centre thermal a accueilli les sportifs dès la fin de leur course respective pour un moment de détente en guise de récompense après l'effort. Ouverts pour l'occasion jusqu'à minuit, les bains ont ainsi été habités d'une atmosphère exceptionnelle agrémentée par la lumière de dizaines de bougies. ~

LE SERVICE DES SPORTS

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains Contenu: Comité de rédaction de la Ville Conception: Inédit Publications SA, www.inedit.ch

enviconnement

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUISSES POUR TOUS!

Dans le cadre de la politique climatique et énergétique de la Cité thermale, Yverdonles-Bains Énergies mène une action en vue d'encourager les Yverdonnois-es à choisir une énergie à valeur écologique supérieure.



e passage de eeco à emix permet de consommer de l'électricité renouvelable 100% suisse et contribue au développement des énergies renouvelables à Yverdon-les-Bains, tandis que le changement de geco à gmix participe à la réduction des émissions de CO₂ et privilégie la consommation de gaz naturel compensé en CO, avec une part de biogaz suisse. Jusqu'au 15 février 2018, les frais de relevé lors du passage à emix et/ou à gmix sont gratuits! 🕶 **YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES**

Pour plus d'informations et/ou souscription, rendez-vous sur yverdon-energies.ch



sur le vif

Service de l'urbanisme



LES SERVICES DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS